



Paris le 3 avril 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Face à la crise, le besoin de mesures de gestion des marchés est urgent !

La crise que nous traversons a des conséquences humaines et sanitaires dramatiques. Elle aura également des conséquences économiques irréversibles pour les filières agricoles. Des déséquilibres majeurs sont en train de se créer sur certains marchés. Il est nécessaire d'en prendre la juste mesure et de réagir de toute urgence.

La réponse à cette crise globale doit être européenne : les outils existent, le règlement OCM offre plusieurs mécanismes que la Commission européenne peut activer en cas de déséquilibres graves de marché. Or c'est bien le cas de la situation actuelle qui remplit malheureusement tous les critères : elle n'était ni prévisible, ni intrinsèque au secteur agricole.

Nous demandons expressément à la Commission d'engager une action spécifique comme le stockage privé ou la régulation des volumes. D'autres possibilités exceptionnelles existent, notamment pour les produits non couverts par l'OCM, au travers des articles 219 à 222 du règlement qui donnent plein pouvoir à la Commission.

Dans ce contexte d'urgence, certains produits agricoles ne trouveront pas de débouchés : la fermeture de certains marchés, notamment celui de la restauration hors foyer, a un impact trop fort pour que - malgré tous nos efforts - nous puissions enrayer cette forte baisse de la demande.

Les pertes économiques risquent d'être majeures pour certains secteurs, il est donc impératif d'activer dès maintenant les filets de sécurité permettant d'atténuer le manque à gagner pour les agriculteurs. Face à cette situation inédite, il faut éviter tout décrochage entre prix agricoles et coûts de production des agriculteurs : sachons aussi trouver les marges de manœuvre au niveau du droit de la concurrence européen.

En situation exceptionnelle, l'Union Européenne accepte de suspendre la règle des 3 % de déficit budgétaire du Pacte de stabilité, nous ne comprendrions donc pas que la Commission ne propose pas des moyens exceptionnels pour des secteurs stratégiques comme le sont l'agriculture et l'agroalimentaire et pour soutenir les agriculteurs qui restent mobilisés pour répondre aux demandes des consommateurs et des citoyens !

Enfin la FNSEA et JA réclament une attention particulière de l'UE au sujet des importations : nous ne comprendrions pas que les contingents d'importations de certains produits, comme l'ail du Mercosur, l'agneau de Nouvelle-Zélande ou le sucre du Brésil, s'appliquent de façon identique et viennent alourdir les déséquilibres de marchés sur certaines denrées agricoles déjà très fragilisées.

Sur le secteur agricole, et en raison du fort impact économique dans un certain nombre de secteurs, notre Gouvernement doit se mobiliser à Bruxelles pour trouver des solutions et inciter tous les Etats membres à jouer le jeu.

Contacts presse :

FNSEA : Marion Fournier - marion.fournier@reseaufnsea.fr - 07 60 29 56 17

JA : Gaëtan Labardin - glabardin@jeunes-agriculteurs.fr - 07 86 22 90 67